



## COMMUNIQUE DE PRESSE DU CLUB DE PARIS ET DE L'IIF

### REUNION ANNUELLE DU CLUB DE PARIS AVEC LES CREANCIERS NON-MEMBRES DU CLUB DE PARIS ET DU SECTEUR PRIVE

*Paris, le 25 juin 2014 – Pour la quatorzième année consécutive, le Club de Paris et l'Institute International de Finance ont organisé conjointement une rencontre entre les créanciers du Club de Paris, les participants ad hoc du Club de Paris et les créanciers privés, ainsi que des représentants du Fonds Monétaire International et de la Banque mondiale.*

**Les participants souverains et privés ont souligné l'importance primordiale du dialogue entre débiteurs souverains et leurs créanciers, ainsi que de la coordination entre créanciers. Ces principes constituent le fondement d'un système efficace de prévention et de résolution des crises de dette souveraine.**

Les créanciers ont commenté en premier lieu les évolutions récentes de l'économie mondiale, et celle en particulier des pays émergents. Ils ont échangé, avec l'éclairage des institutions financières internationales, sur la situation de la dette en Ukraine ainsi que dans les Caraïbes, et sur la façon dont une réponse internationale coordonnée peut contribuer à la stabilité dans ces régions. Les créanciers ont discuté de l'accord conclu entre les autorités argentines et les créanciers du Club de Paris en vue d'apurer les arriérés qui leur sont dus. Les participants sont également revenus sur les conséquences de la décision récente de la Cour suprême des États-Unis dans le cas opposant l'Argentine à ses créanciers procéduriers.

Le FMI a informé le Club de Paris et l'IIF des progrès réalisés dans le champ du renforcement des mécanismes de restructuration des dettes souveraines. Les créanciers privés et souverains ont échangé sur les mesures permettant de fluidifier les restructurations de dette souveraine, quand elles sont jugées nécessaires, dans le but de réduire les coûts pesant sur l'ensemble des acteurs et d'améliorer l'efficacité et la transparence du processus. Les représentants du secteur privé se sont félicités de la disponibilité du FMI à consulter les créanciers, ainsi que de la direction prise par la réforme discutée dans un récent document de travail du FMI, qui envisage le recours à un plus large éventail de réponses en matière de dette souveraine dans la politique de prêt du Fonds, visant à refléter au mieux la situation d'endettement de chaque pays.

Le Club de Paris a enfin présenté les changements récents qu'il a opérés pour que son rôle soit mieux compris et renforcé dans sa fonction centrale de coordination des créanciers souverains. Dans le contexte de l'adhésion d'Israël en qualité de 20<sup>ème</sup> membre, le Club de Paris a simplifié et clarifié ses statuts d'association afin d'inclure plus de pays sur la base d'une participation *ad hoc*. Une deuxième édition du Forum de Paris des créanciers souverains se tiendra fin novembre 2014, afin de créer une dynamique de coopération entre les créanciers souverains semblable à celle qui fait de la réunion entre le Club de Paris et l'IIF un succès renouvelé chaque année.